

IDENTITÉS ET HISTOIRE DES ANCIENS PAYS-BAS. ENJEUX THÉMATIQUES ET RENOUVELLEMENT HISTORIOGRAPHIQUE

*Au marché il y avoit un vendeur de chanson
qui chantoient des chansons
de la fuite des Espagnols devant Charleroi.
Et vint à passer un Flammant.
Dit au marchant de chanson :
« Va t'en chanté cela à Bruxelles ».
Et le marchant et le Flammant batèrent ensemble,
et le Flammant fut pris et appréhendé [...].
Voilà ce que cé de parler à l'encontre de son roi.
Il vau mieux de ne point parler de l'un ni de l'autre.
Lille, 17 août 1677,*

Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre-Ignace Chavatte¹

Cet incident raconté en 1677 par un tisserand de Lille devenu nouveau sujet du roi de France, en pleine Guerre de Hollande, montre combien les appartenances ressenties, affichées, révélées ou passées sous silence, sont l'objet de jeux et d'enjeux de toute nature, au cœur des relations humaines. En définissant l'appartenance comme le rapport de l'individu à un groupe, ce sont à la fois les identités individuelles et les identités collectives qui prennent corps simultanément, identités dont l'historien doit mettre en relief le caractère construit et évolutif. Les appartenances peuvent se traduire par des logiques communautaires et montrer un lien étroit à la culture ou aux signes, comme l'illustre en couverture le tableau d'Alexandre Van Bredael (1663-1720) daté de 1697, *Fête à Anvers sur la place de l'hôtel de ville en l'honneur de la monarchie*². Un cortège y évolue dans un paysage urbain caractéristique des

1. — A. LOTTIN, « *Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre Ignace Chavatte* » (1657-1693). *Le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand Siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 2010, p. 289.

2. — A. VAN BREDAEL, *Fête à Anvers sur la place de l'hôtel de ville en l'honneur de la monarchie espagnole*, 1697, huile sur toile, 1,065 m sur 1,360 m, Lille, Palais des Beaux-Arts, Inv. P.195, (C) RMN-Grand Palais/Philippe Bernard.

anciens Pays-Bas (grand-place bordée de luxueuses maisons de corporations et de l'hôtel de ville); le sentiment religieux transparait grâce aux figures mariales dominant le fronton de l'hôtel de ville et le mât planté au centre de la place; le majestueux char tiré par six chevaux exprime l'allégorie vivante et triomphante de la monarchie des Habsbourg (oriflammes marqués de la croix de Bourgogne); l'exotisme du dromadaire et des serviteurs noirs en livrée guidant le char fait écho à la dimension mondiale de la monarchie hispanique et à la propre trajectoire de la ville d'Anvers, un temps métropole de l'« économie-monde »; la société locale est mise en scène dans toutes ses composantes et sa diversité (patriciens, badauds, saltimbanques, marchands ambulants) mais aussi dans l'unité générée par l'allégresse de la fête. Et comme en témoigne l'extrait du mémorial de Chavatte, les appartenances peuvent encore donner lieu à des stratégies identitaires particulièrement visibles dans les conflits³.

On ne peut nier que les identités constituent une thématique « à la mode », particulièrement étudiée dans l'historiographie récente, mais avec des évolutions sensibles dans les angles d'approche. Depuis les années 1990, la dimension collective de l'identité y recule au profit de celle où l'individu est acteur de ses propres choix et des stratégies qui en découlent⁴. Cette tendance forte amène les historiens à emprunter des voies jusqu'alors réservées aux sociologues, dans un dialogue motivé par l'interdisciplinarité croissante en sciences humaines⁵. Cet engouement de la recherche est sans doute le reflet de préoccupations qui animent la société civile contemporaine, notamment de son besoin de définir les identités européennes, régionales, locales ou encore communautaires et professionnelles, à l'heure où l'identité nationale, telle qu'elle s'est formée avec l'État-nation, suscite plus que jamais les interrogations⁶. Ainsi, les évolutions actuelles inspirent les chercheurs, philosophes, sociologues ou historiens, et les incitent à mieux comprendre les mécanismes de la construction identitaire. Dans ce dialogue, les historiens

3. — C. HALPERN et J.-C. RUANO-BORBALAN (coord.), *Identité(s). L'individu. Le groupe. La société*, Auxerre, Sciences Humaines Éditions, 2004.

4. — P. RICCEUR, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990. Les deux sens qu'il donne à la notion d'identité répondent aux questions de « que suis-je ? » (« l'identité-idem » ou « mêmété ») et de « qui suis-je ? » (« l'ipséité »). J. STRAUB, « Personal and collective identity : a conceptual analysis », dans *Identities. Time, difference and boundaries*, H. Friese éd., New York, 2002, p. 71-72; S. HUNT et R. BENFORD, « Collective identity, solidarity, and commitment », dans *The Blackwell companion to social movements*, D. Snow, S. Soule et H. Kriesi éd., Oxford, 2003, p. 433-457.

5. — R. BRUBACKER, « Au-delà de "l'identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, 139, p. 65-85, et F.-J. RUGGIU, « Les notions d'"identité", d'"individu" et de "self" et leur utilisation en histoire sociale », dans *Identities, appartenances, revendications identitaires (xvi^e-xviii^e siècles)*, M. Belissa, A. Bellavitis, M. Cottret, L. Croq et J. Duma dir., Nolin, Paris, 2005, p. 395-406.

6. — L'expression « identité nationale » n'est utilisée dans la langue française qu'à partir de la fin des années 1970. Plus récemment, rappelons en France le débat avorté sur l'identité nationale lancé par le président Sarkozy en 2009 et les querelles identitaires focalisées sur la question linguistique en périphérie bruxelloise. Sur l'identité nationale contemporaine, voir A.-M. THIESSE, *La création des identités nationales. Europe xviii^e-xx^e siècle*, Paris, Seuil, 2001 (éd. révisée).

prennent alors souvent une position de « constructivisme », en tentant de souligner le fait que les identités sont construites, et qu'elles naissent, changent et disparaissent dans le temps, sans jamais se fixer d'une manière pérenne. Ce volume est né de la formulation de quatre questions clés relatives aux identités, transposées dans la société d'Ancien Régime. Comment les identités se forment-elles ? Comment se transforment-elles ? Comment s'expriment-elles ? Comment survivent-elles ou disparaissent-elles, par voie de radicalisation ou d'adaptation ?

État de la question et objectifs

La question des cadres temporels et spatiaux inhérents à l'étude des sentiments identitaires a donc toute son importance. Il est pertinent d'étudier le sentiment national avant la formation des nations contemporaines, à condition d'éviter la recherche généalogique de cette identité ou une transposition anachronique de l'État-nation tel qu'il s'est développé depuis les Révolutions atlantiques⁷. Cette démarche a déjà produit de nombreux résultats dans l'historiographie relative aux anciens Pays-Bas qui, par leur histoire particulière, ne se prêtent jamais à des schémas simplificateurs.

Ce constat est bien compréhensible : les anciens Pays-Bas ont toujours fasciné les historiens locaux et internationaux⁸. Leur agrégation relativement rapide par les ducs des Bourgogne, leur intégration dans l'empire des Habsbourg « où le soleil ne se couche jamais », et leur morcellement lors de la guerre de Quatre-Vingts Ans et des conflits avec les rois de France, sont à l'image d'une bonne tragédie scandée par des phases de croissance, de grandeur puis de déclin. Ce schéma est toujours celui des manuels et survols de l'histoire des anciens Pays-Bas⁹. À plusieurs reprises, le questionnement sur la cohésion interne et le sentiment d'unité (*samenhorigheid*) dans le processus de construction politique de ces territoires a été lancé, surtout par des historiens néerlandophones¹⁰. Le constat est que les XVII Provinces, en tant que

7. — J.-F. SCHAUB, « Le sentiment national est-il une catégorie pertinente pour comprendre les adhésions et les conflits sous l'Ancien Régime ? », dans *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVI^e et XVII^e siècles (France, Espagne, Italie)*, A. Tallon éd., Madrid, Casa de Velázquez, 2007, p. 155-167.

8. — W. FRIJHOFF, « The Relevance of Dutch History, or: Much in Little? Reflections on the Practice of History in the Netherlands », *Low Countries Historical Review*, t. 125, 2010, p. 7-44, p. 11.

9. — W. BLOCKMANS et W. PREVENIER, *De Bourgondiërs: de Nederlanden op weg naar eenheid 1384-1530* (Monografieën over Europese cultuur, 2), Amsterdam, 1997; J. C. H. BLOM et E. LAMBERTS éd., *History of the Low Countries*, 2^e éd., New York, 2009; P. ARBLASTER, *History of the Low Countries*, 2^e éd., Basingstoke, 2012; C. DENYS et I. PARESIS, *Les anciens Pays-Bas à l'époque moderne, 1404-1815. Belgique, France du Nord, Pays-Bas*, Paris, 2007.

10. — L. J. ROGIER, *Eenheid en scheiding. Geschiedenis der Nederlanden 1477-1813*, Amsterdam, 1952; J. ANDRIESEN, *De jezuiten en het samenhorighheidsbesef der Nederlanden, 1585-1648*, Anvers, 1957; J. DECAVELE éd., *Eenheid en scheiding in de Nederlanden 1555-1585*, Gand, 1976; J. CRAEYBECKX, F. DAEMMANS, F. G. SCHEELINGS éd., « 1585 : On separate paths... » (Colloquia Europalia, VI), Louvain, 1988; V. VAN ZUILEN, « The politics of dividing the nation? News

telles, ont seulement fonctionné de la Pragmatique Sanction de 1549 jusqu'aux débuts de la Révolte, période trop courte pour réaliser une intégration politique durable¹¹. Par contre, l'unité des XVII Provinces s'est peut-être transformée en un *lieu de mémoire*, puisqu'elle a constitué un sujet d'interrogation privilégié au sein des milieux intellectuels, dès le XVI^e siècle jusqu'à nos jours¹².

Le questionnement sur l'unité et la scission (*scheiding*) a surtout été posé au sein du mouvement de la « Groot-Nederlandse gedachte »¹³. Rejetant une vision téléologique des événements durant l'Ancien Régime, l'historien Pieter Geyl a notamment aidé à sensibiliser l'historiographie sur le fait que la fin de la Révolte dans les anciens Pays-Bas, coïncidant avec la scission entre la République des Provinces-Unies et les Pays-Bas habsbourgeois, n'était pas prévisible lors des débuts de la guerre civile. En revanche, la nouvelle frontière s'est constituée en fonction des aléas militaires, selon un processus qui ne tient pas compte des anciennes limites de provinces ni des frontières linguistiques ; par ailleurs, le même phénomène se reproduit avec la modification de la frontière méridionale des Pays-Bas espagnols lors des conquêtes françaises entre 1640 et 1678¹⁴. Vue sous cet angle, la République des Provinces-Unies n'est plus le but de la Révolte, mais sa conséquence imprévue. De cette réévaluation historiographique est née une nouvelle *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*¹⁵. De plus, les historiens des années 1980-1990 ont essayé de redéfinir la question en termes de centre (*core*) et de périphérie, en donnant au débat une nouvelle dimension socio-économique.

10. — (suite) pamphlets as a vehicle of ideology and national consciousness in the Habsburg Netherlands (1585-1609) », dans J. W. Koopmans éd., *News and politics in early modern Europe (1500-1800)*, Louvain, 2005, p. 61-79, et du même, « Het algemeen Nederlands samenhorighedsgevoel in enkele pamfletten over de Nederlandse Opstand », dans *Het lange leven van het pamflet. Boekhistorische, iconografische, literaire en politieke aspecten van pamfletten 1600-1900*, J. de Kruijf, M. M. Drees et J. Salman éd., Hilversum, 2006, p. 71-82.

11. — W. BLOCKMANS, « Wie weit und wie tief? Die politische Integration der burgundisch-habsburgischen Niederlande », dans *Fragen der Politischen Integration im Mittelalterlichen Europa*, W. Maleczek éd., Ostfildern, 2005, p. 449-471 ; S. GROENVELD, « Natie en nationaal gevoel in de zestiende-eeuwse Nederlanden », *Nederlands Archiefblad*, t. 84, 1980, p. 372-387.

12. — Surtout J. TOLLEBEEK et H. TE VELDE éd., *Het geheugen van de Lage Landen*, Rekkem, 2009 ; mais également H. J. WESSELING e.a éd., *Plaatsen van herinnering*, 4 vol., Amsterdam, 2005-2007 et J. TOLLEBEEK e.a. éd., *België : een parcours van herinnering*, 2 vol., Amsterdam, 2008.

13. — Ce mouvement politique et culturel est connu dans le monde anglophone sous le nom de « Greater Dutch Thought » ; en français, il rassemble les adeptes de la « grande Néerlande ».

14. — J. POLLMANN, « Internationalisering en de Nederlandse Opstand », *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, t. 124, 2009, p. 515-535 ; H. F. K. VAN NIEROP, « De troon van Alva. Over de interpretatie van de Nederlandse Opstand », *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, t. 110, 1995, p. 205-223. Sur la construction de la frontière française, voir N. GIRARD D'ALBISSIN, *Genèse de la frontière franco-belge. Les variations des limites septentrionales de la France de 1659 à 1789*, Paris, Picard, 1970, et C.-E. LEVILLAIN, *Vaincre Louis XIV. Angleterre-Hollande-France : histoire d'une relation triangulaire 1665-1688*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

15. — D. P. BLOK, W. PREVENIER et D. J. ROORDA éd., *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, 15 vol., Haarlem, 1977-1987.

Le centre des anciens Pays-Bas regroupe alors les régions urbanisées de Flandre, Brabant, Hollande et Zélande, avec des cercles concentriques qui forment leur *Hinterland*¹⁶.

Toutes ces expériences ont placé le questionnement identitaire sous l'angle du territoire et de sa construction politique. Par contre, des chercheurs de l'Université de Leyde, dans cette optique de retracer le sentiment national, ont orienté les travaux sur les dynamiques précoces de la formation identitaire dans les Pays-Bas du XIII^e au XVI^e siècle, au sein d'une étude sur le rapport entre centralisation du prince et particularisme des provinces et des villes¹⁷. Les identités y sont repérables à différents niveaux hors des cercles de gouvernement, au travers des réactions locales des provinces absorbées par l'État bourguignon. La construction identitaire ne s'y diffuse pas uniquement par le haut, c'est-à-dire à partir de l'État et du souverain. Un récent colloque tenu à Gand en 2010 approfondit cette perspective en mettant l'accent sur le rôle des institutions intermédiaires du comté de Flandre dans la construction de l'État; le niveau local peut également être demandeur de normes, de professionnalisation, de réglementation ou de sécurité¹⁸. C'est une confirmation que c'est à ce niveau, et en amont de la production des règles juridiques, que se négocient aussi les sentiments identitaires. Ainsi, le questionnement de l'identification avec la ville, la province, ou l'ensemble politique, nous apporte des résultats probants pour saisir les loyautés, les adhésions et les alliances dans ces territoires qui ne sont que brièvement parvenus à former un État¹⁹. Néanmoins, quatre récents volumes nous suggèrent de ne jamais évacuer la dimension européenne et internationale de ce processus, d'abord parce que l'Espagne est bien évidemment un vecteur important dans l'identification – en ce compris par son rejet éventuel²⁰ –, mais aussi

16. — H. DE SCHEPPER, « *Belgium nostrum* », 1500-1650. *Over Integratie en Desintegratie van het Nederland*, Anvers, 1987, et *ibid.*, « *Belgium dat is 't Nederlandt* ». *Identiteiten en identiteitsbeseffing in de Lage Landen, 1200-1800*, Breda, Stichting uitgeverij Papieren Tijger, 2013.

17. — J. POLLMANN et R. STEIN éd., *Networks, Regions and Nations. Shaping Identities in the Low Countries 1300-1650*, Leyde/Boston, Brill, 2010.

18. — G. MARTYN, R. VERMEIR et C. VANCOPPENOLLE éd., *Intermediate Institutions in the County of Flanders in the Late Middle Ages and the Early Modern Era* (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. *Studia*, 135), Bruxelles, 2012.

19. — J. POLLMANN et R. STEIN, *Networks, Regions and Nations*, *op. cit.*, introduction; L. GEEVERS et M. MARINI éd., *Dynastic Identity in Early Modern Europe: Ruler, Aristocrats and the Formation of Identities*, Ashgate, 2013.

20. — R. VERMEIR, M. EBBEN et R. FAGEL éd., *Agentes e identidades en movimiento. España y los Países Bajos, siglos XVI-XVIII*, Madrid, 2012; *Diplomates, voyageurs, pèlerins, marchands entre pays bourguignons et Espagne aux XV^e et XVI^e siècles* (Publication du Centre européen d'études bourguignonnes XIV^e-XVI^e s., 51), Neuchâtel, 2011. À consulter aussi: T. GLESENER, « Flandre et Flamands dans l'imaginaire espagnol du XVI^e siècle », dans *L'invention du Nord de l'Antiquité à nos jours. De l'image géographique au stéréotype régional*, O. Parsis-Barubé coord., *Revue du Nord*, t. 87, n^{os} 360-361, avril-septembre 2005, p. 337-350 et R. VERMEIR, « How Spanish were the Spanish Netherlands? », *Dutch Crossing, Journal of Low Countries Studies*, t. 26, 2012, p. 3-18.

parce que les anciens Pays-Bas restent très ouverts sur les régions voisines en raison de leur commerce et de leur culture²¹.

L'analyse diachronique du champ identitaire a aussi été menée sous l'angle des représentations du territoire plutôt que de sa construction politique. Le colloque de 2002 tenu à l'Université de Lille 3 sur l'invention du Nord s'est intéressé dans cette optique à la genèse de l'imaginaire de ces territoires²². Mais la construction d'identités territoriales, à partir d'un sentiment individuel limité à un espace restreint, reste ambiguë car elle résulte d'une instrumentalisation politique aboutissant, par un changement d'échelle, à la construction d'identités régionales ou nationales (territorialité par le haut, plus abstraite, d'essence idéologique et politique)²³. C'est ce que montrent les thèses consacrées par Sébastien Dubois à l'identité collective proto-nationale belge (« inventée » et diffusée d'abord au sein des élites socio-culturelles attachées à la monarchie, après la Paix de Münster), et par Annick Delfosse à la dimension catholique et mariale de l'identité des Pays-Bas espagnols²⁴. Néanmoins, le débat sur la réception et la perception du sentiment unitaire risque d'être répété sans fin, comme Alastair Duke l'a souligné : les anciens Pays-Bas resteront toujours insaisissables²⁵.

Le présent volume est parti d'une autre démarche : celle de laisser à part la question d'une identité liée au territoire des anciens Pays-Bas au profit de la notion d'appartenance. Sans évacuer totalement la dimension territoriale dans la question identitaire, le concept d'appartenance peut en modifier la perspective. Ainsi, le territoire des anciens Pays-Bas ne figure plus comme l'objet d'étude mais bien comme le cadre d'une analyse centrée sur un processus connectant l'individu aux autres. Car c'est ce processus d'identification qu'il s'agit ici de saisir plus que l'identité en elle-même²⁶, en étudiant les modalités de la naissance, de la construction ou de la déconstruction, le fonctionnement, l'utilisation ou le dépérissement des identités dans la société

21. — C. BRUNEEL, J.-M. DUVOSQUEL, P. GUIGNET et R. VERMEIR dir., *Les « Trente Glorieuses » Pays-Bas méridionaux et France septentrionale. Aspects économiques, sociaux et religieux au temps des archiducs Albert et Isabelle*, Bruxelles, 2010 ; M. DAMEN et L. SICKING éd., *Bourgondië voorbij. De Nederlanden 1250-1650. Liber alumnorum Wim Blockmans*, Hilversum, 2011.

22. — O. PARSIS-BARUBÉ dir., « L'invention du Nord de l'Antiquité à nos jours. De l'image géographique au stéréotype régional », dans *Revue du Nord*, tome 87, n° 360-361, avril-septembre 2005.

23. — Y. GUERMOND, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », dans *L'Espace géographique*, t. 35, 2006/4, p. 291-297.

24. — S. DUBOIS, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un État-Nation 1648-1830*, Bruxelles, 2005 ; A. DELFOSSE, *La « Protectrice du Pais-Bas ». Stratégies politiques et figures de la Vierge dans les Pays-Bas espagnols*, Turnhout, Brepols, 2009.

25. — A. DUKE, « The Elusive Netherlands : The Question of National Identity in the Early Modern Low Countries on the Eve of the Revolt », dans *Dissident Identities in the Early Modern Low Countries*, A. Duke, J. Pollmann et A. Spicer éd., Farnham, 2009, p. 9-55.

26. — Voir l'analyse méthodologique d'introduction d'H. SONKAJÄRVI, *Qu'est-ce qu'un étranger ? Frontières et identifications à Strasbourg (1681-1789)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, p. 7-32.

d'Ancien Régime. L'accent est mis sur des appartenances plurielles vécues dans ce territoire toujours mouvant, sans s'arrêter à ses frontières politiques (en se projetant vers la France ou l'outre-mer), ni se limiter aux appartenances géographiques. Ce changement de perspective permet de (conce)voir « l'identité au pluriel ». La démarche envisagée est donc moins de fixer des identités au passé, que d'appréhender les processus d'identification, leur genèse et leur adaptation. En introduisant des jeux d'échelle, il s'agit aussi de comprendre la pluralité et la complexité des mécanismes identitaires et des différentes formes de l'identification, du niveau visible des appartenances jusqu'à un niveau plus intériorisé de conscience de soi ou des autres. Ce volume entend ainsi « dénationaliser » le questionnement identitaire, pour le replacer dans une perspective davantage sociologique et l'insérer dans l'historiographie internationale.

L'organisation des contributions fait écho au cheminement qui a guidé la réflexion collective autour de ce projet. La première partie s'attache aux sources utilisées par l'historien et aux méthodes qu'il peut mettre en œuvre pour élucider la question des appartenances et des jeux de l'identification. La seconde traite de l'identité dans le rapport de l'individu à la collectivité, rapport producteur de multiplicité des appartenances. La frontière, objet d'étude de la troisième partie, permet enfin d'introduire les identifications particulières, nées par et autour de la limite territoriale mais aussi des circulations qui s'y opèrent.

Sources et méthodes

En matière d'identités comme dans toute discipline historique, il est primordial de considérer l'approche matérielle des sources et de s'interroger sur leur origine et leur nature, ainsi que sur l'objectif poursuivi par leur producteur. C'est ainsi que la recherche récente en sciences humaines apprend à réinterroger et revisiter des sources considérées comme classiques²⁷. Le but de cet axe « Sources et méthodes » est d'abord d'apprécier la diversité des matériaux à disposition du chercheur. Les lettres de rémission, les sources législatives, les chroniques urbaines, les mémoires personnelles ou encore les arts plastiques ne forment certes qu'une parcelle des outils existants, mais ils figurent ici comme autant de cas d'études spécifiques, dont le décodage minutieux permet de mieux saisir une ou plusieurs facettes de ce questionnement identitaire.

À première vue, ces sources judiciaires, normatives, narratives et visuelles n'apparaissent pas comme inédites aux chercheurs qui les manipulent, mais une seconde lecture autorise de nouveaux regards sur la genèse des identités

27. — C'est la démarche adoptée lors du colloque « Monuments ou documents ? Les comptabilités, sources pour l'histoire du contrôle social (XIII^e-XVIII^e siècles) », organisé par E. Bodart, J.-F. Nieuw et X. Rousseaux aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, les 13-15 décembre 2012.

du passé. L'étude de ces différents moyens doit conduire à une réflexion sur la critique particulière avec laquelle il convient d'aborder chacun d'eux. Les sources ont-elles été engendrées dans un but de publicité, devenant par là même des vecteurs d'un processus de construction identitaire ? Que nous disent les sources en matière d'identité et que nous taisent-elles ? Chaque source peut révéler un système de pensée propre à un auteur, à un cercle de personnes ou à une institution. À travers le vocabulaire, la forme ou l'image, s'écrivent des discours qui peuvent être porteurs d'identités.

Les actes émanant du pouvoir princier en sont un bon exemple. Les lettres de rémission accordées par les ducs de Bourgogne aux habitants de Bruges et Malines à la fin du Moyen Âge, analysées par Ineke Baatsen et Anke de Meyer, témoignent de processus complexes d'identification qui vont bien au-delà de la simple réécriture du récit judiciaire. De même, l'élaboration de la législation dite « générale » des Pays-Bas sous le règne de Charles Quint, dans la première moitié du XVI^e siècle, étudiée par Nicolas Simon, montre une prise en considération des identités fractales des provinces et des villes soucieuses de leurs particularismes, alors même que la construction territoriale et étatique encouragée par l'empereur semble aboutir à une gouvernance centralisée des XVII provinces.

Les sources narratives dévoilent aussi des identités multiples. Par exemple, l'écriture d'une identité urbaine – à première vue seulement monolithique – peut prendre des formes successives distinctes. Braem Caers en fait l'expérimentation par une étude comparative menée sur deux versions du XVI^e siècle d'une même chronique de la ville de Malines, rédigée initialement à la fin du siècle précédent. Ce processus s'inscrit en effet dans un contexte historique propre à chaque phase de rédaction et dépend d'un jeu de miroirs entre le présent des narrateurs, leur écriture du passé et la promotion de la ville. D'autres interactions sont mises en lumière par Annonciade de Cambolas à propos des mémoires rédigées par le franc-comtois Jules Chifflet dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Elle montre que ces textes apparaissent comme des sources plus intimes et personnelles, mais que leur écriture influence l'auteur dans son appartenance sociale et politique. Pour clôturer cette partie, Nathalie de Brézé signale qu'un mythe identitaire, celui des Bataves, donne lieu, parallèlement aux textes, à une iconographie très importante, reproduite dans plusieurs cycles picturaux du temps de la toute jeune République des Provinces-Unies. Cette iconographie identitaire doit cependant être interprétée différemment selon les circonstances et les commanditaires. Les contextes politiques sont là encore déterminants dans l'interprétation des identités exprimées.

Ainsi cette partie remet en lumière des sources de toutes natures, qui, de leur genèse à leur réception et/ou leur diffusion, offrent un panel souvent diversifié et complexe d'identités qui s'entrecroisent, s'enrichissent, s'opposent parfois.

Collectivité et identités multiples

La seconde partie entend d'abord établir le rapport entre l'individu et le groupe pour mieux saisir les identités multiples. La recherche sur les processus d'intégration des individus à une collectivité est souvent confrontée à des écueils, comme l'absence d'archives du for privé ou ego-documents, et le problème plus général de la « masse silencieuse », habitants des campagnes et des villes vivant dans un monde de l'oralité ; d'où la nécessité de l'aborder par de nouveaux biais. En fait, l'identité individuelle se constitue progressivement comme le carrefour unique de différentes identités collectives. Ce nœud d'interactions transforme l'identité individuelle en une identité personnelle et singulière, qui comporte en elle des germes de dissensions. L'individu apparaît donc comme l'intersection de communautés multiples, mais ce point de rencontre se constitue, évolue et se redéfinit continuellement en relation avec d'autres²⁸. L'individu entre ainsi dans un jeu, parfois ambigu, de l'usage et de l'affichage de ses appartenances. De même, au niveau collectif, les groupes sociaux sont autant de producteurs d'identité(s) perceptibles par leurs attitudes, qu'il s'agisse de positionnement, d'adhésion, d'intégration, de mimétisme, de dissimulation, de conformité ou *a contrario* d'indifférence, de ségrégation ou d'exclusion. L'identité *au pluriel* encourage ces jeux.

L'Ancien Régime a favorisé ces identités collectives et multiples, particulièrement en ville où cohabitent communautés laïques ou religieuses, confréries, corps de métiers, milices, bourgeois de statut : elles se rencontrent, se mélangent, se façonnent, se transforment et parfois se heurtent dans cet espace de sociabilité. Dès le Moyen Âge, les Pays-Bas figurent, avec le centre-nord de la péninsule italienne, parmi les régions les plus urbanisées d'Europe occidentale, et les villes y deviennent rapidement un laboratoire des identifications dont l'affichage est adossé au pouvoir politique et à celui de l'écrit et de ses usages²⁹. Citoyens ou étrangers, bourgeois, nobles et clercs, marchands et artisans, officiers royaux et magistrats locaux contribuent à la mise en place – parfois à l'extériorisation – d'une identité collective urbaine singulière, bien distincte de celle de la campagne alentour mais aussi des villes voisines.

L'un des terrains notables de la construction identitaire en ville, au point de rencontre entre l'individu et la communauté des bourgeois de statut, est celui de l'appartenance civique. Jean-Marie Cauchies s'attelle d'abord à cerner les

28. — J. COENEN-HUTHER, « Faut-il reconsidérer l'homo "sociologicus" ? », dans *L'individu social. Autres réalités, autre sociologie ?*, M. Hirschhorn dir., Presses de l'Université Laval, 2007, p. 142-148.

29. — E. CROUZET-PAVAN et E. LECUPPRE-DESJARDIN, « Les mots de l'identité. La ville, le pouvoir et l'écrit en Europe aux derniers siècles du Moyen Âge », *Histoire Urbaine*, n° 35, *ibidem* (coord.), *Les mots de l'identité urbaine à la fin du Moyen Âge*, décembre 2012, p. 11.

étapes de la construction politique et juridique de l'identité à la fois individuelle et communautaire du « citoyen » ou « bourgeois » sur la longue durée médiévale. La ville abrite aussi les hommes du prince qui sont en première ligne du jeu multiple des identités. Florian Mariage démontre que les lieutenants du bailli de Tournai-Tournais ne peuvent pas être simplement considérés comme des représentants du pouvoir princier, ni même du pouvoir local. À chaque instant de leur carrière politique, ils révèlent des appartenances multiples en fonction du contexte et des interlocuteurs, mais également de choix personnels, adoptant des trajectoires parfois imprévisibles. La perception d'une identité multiple au sein de l'élite urbaine peut aussi être saisie au travers de l'écriture ou de l'image pris comme objets historiques. Pieter Verhoeven, en croisant chroniques et paysages urbains tirés d'un cycle iconographique illustrant les miracles du saint patron de la ville, retrace la diversité des affichages de l'élite municipale malinoise autour de l'an 1500.

La façon dont ces identités multiples sont endossées et utilisées est un autre volet de cette partie. Les hérauts d'armes des villes, étudiés par Henri Simonneau, sont des représentants singuliers des élites locales, mis en avant par les relations de voisinage, à l'occasion d'échanges festifs avec leurs pairs, comme dans les rapports avec la cour à l'époque des ducs de Bourgogne et des Habsbourg d'Espagne. Le jeu des pseudonymes dans une métropole commerciale du XVII^e siècle, patiemment déconstruit et reconstitué par Cátia Antunes, nous conduit à l'utilisation des identités multiples dans les relations sociales et économiques, par un groupe aux contours très spécifiques : la *nation* juive portugaise d'Amsterdam. Filipa Ribeiro da Silva analyse quant à elle les rôles respectifs en outre-mer des militaires au service de la WIC (la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales) et de la Couronne portugaise, qui opèrent comme « go-between » ou intermédiaires entre l'Europe et l'Afrique. Il est remarquable de constater que ces appartenances multiples ne se manifestent pas seulement lors de leurs missions à l'étranger, mais s'expriment aussi lors du retour en Europe.

Identités sur et au-delà de la frontière

L'Ancien Régime, on l'a noté, a favorisé les identités collectives ; celles-ci ont été remodelées en fonction, notamment, des circonstances politiques et territoriales induites par la genèse de l'État moderne. La frontière est ici un champ de recherche très fécond, puisque tout échange de part et d'autre de celle-ci, voire toute modification de son tracé, constituent des instants particulièrement précieux pour l'historien, permettant de mesurer les relations complexes entre identification et altérité³⁰. La question des appartenances

30. — Cf. l'ouvrage déjà cité de H. SONKAJÄRVI, *Qu'est-ce qu'un étranger ?* (2008). D. NORDMAN, *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Gallimard, 1999. Pour une analyse géographique, S. W. HARDWICK et G. MANSFIELD, « Discourse, Identity, and "Homeland as

autour de la frontière renvoie en effet au processus de leur construction. Faut-il y voir une conséquence de l'organisation franco-belge du colloque se tenant dans le Nord, près de la Belgique ? Toujours est-il que la frontière entre les anciens Pays-Bas et le royaume de France a été au centre de plusieurs contributions. Il convenait cependant de dépasser le parti pris désormais « classique », consistant à aborder ces espaces frontaliers sous l'angle d'un « Nord » inventé et imaginé, plutôt que sous celui du questionnement identitaire lui-même³¹.

Comme le montrent les contributions rassemblées, la construction territoriale des Pays-Bas habsbourgeois et la longue phase d'affrontement avec la France sur leur frontière méridionale, entre la fin du xv^e siècle et la Révolution française, ne conduisent pas d'emblée à une définition identitaire tranchée face au voisin ou « ennemi » français. Au contraire, les systèmes d'identification locaux, appuyés sur les communautés civiques et leurs particularismes ou sur les groupes sociaux, restent primordiaux et permettent à ceux qui s'en prévalent de (se) jouer des appartenances en fonction des circonstances, suivant un jeu d'échelles complexe. Ceci amène à une révision de l'étiquette usuelle que l'historiographie assigne aux populations frontalières, et renvoie d'autant plus à une « identité au pluriel ».

Violet Soen et Hans Cools font d'abord la démonstration qu'à l'aube des Temps modernes, une aristocratie transrégionale, celle des Luxembourg-Saint-Pol et des Croÿ, continue à afficher son attachement « à la frontière », mais avec des significations diverses entre ses branches cadette et principale. Du côté de la société urbaine frontalière, les bourgeois entrent également dans des jeux d'affichage selon leurs intérêts très variables, même si la mainmise de la monarchie se fait progressivement ressentir. Pour Yves Junot et Marie Kervyn, ceci s'inscrit indéniablement dans un processus à long terme, qui surgit surtout en temps de guerre et d'après-guerre. Ainsi, les bourgeois de l'Artois, de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis disposent d'une marge de négociation remarquable basée sur des affichages multiples dont ils se servent, en fonction des circonstances, avec aise et légitimité.

Deux contributions se concentrent particulièrement sur la difficile sortie des guerres civiles et religieuses à la fin du xvi^e siècle en zone frontalière. Olivia Carpi expose la situation à Amiens suite à l'épisode espagnol de 1597. Après une phase d'absence d'ennemi « naturel », les différents couples

30. — (suite) Other” at the Borderlands », *Annals of the Association of American Geographers*, t. 99, 2009, p. 383-405.

31. — Par exemple : J-M. LAMBIN, *Quand le Nord devenait français 1635-1713*, Paris, 1980 (réédité en 2008 avec un nouveau sous-titre : *Le Nord avant les Ch'tis*, dans la foulée de la sortie d'un film français à succès sur une certaine identité régionale).

d'affichages antinomiques – catholiques/protestants, ligueurs/royalistes, loyalistes/rebelles, *espagnolisés/bon françois* – se trouvent démultipliés. Avec la réconciliation imposée par Henri IV, le magistrat entame une politique de paix civile, permettant la réduction et le lissage des identités revendiquées et exacerbées lors du conflit. José Javier Ruiz Ibáñez analyse la projection menée sur l'autre versant de la frontière par le roi d'Espagne qui propose aux Français de Picardie un contrat militant et mystique, autour de la défense d'un catholicisme exclusif, respectant l'identité civique tout en l'incorporant à l'intérêt supérieur de la monarchie, pour tenter d'en faire de nouveaux et bons *sujets*.

Philippe Guignet insiste à son tour sur la modélisation en « sujets » du roi de France ou du roi d'Espagne, en montrant qu'elle n'est jamais définitive. En opposition à la réforme Laverdy en 1764-1765, les villes françaises du Nord exploitent les réminiscences d'un passé riche en « franchises et libertés » et communs aux anciens Pays-Bas ; elles n'hésitent alors pas à lancer une action de concertation avec leurs homologues des Pays-Bas autrichiens. En temps de crise ou de réformes institutionnelles, les magistrats instrumentalisent donc le passé pour valoriser une certaine identité qui n'était pas revendiquée de la sorte auparavant. Enfin, pour clôturer la question identitaire autour des limites d'États, c'est une frontière animée et dynamisée par les mariages, le commerce et la contrebande, que retrace Alexandra Petrowski pour la fin de l'Ancien Régime. Les habitants des zones frontalières, en se référant constamment à leurs exemptions, à leurs privilèges et à la défense de leurs intérêts, font preuve peut-être d'un plus grand « stock identitaire » que d'autres sujets des monarchies contemporaines.

Mais place aux contributions désormais, qui seules pourront donner toute la mesure et la richesse d'une thématique dont le ressort reste inépuisable.

Violet SOEN, Yves JUNOT et Florian MARIAGE